

Zeitschrift: Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier
Herausgeber: Association pour l'Étude de l'Histoire du Mouvement Ouvrier
Band: 16 (2000)

Artikel: L'institut agricole et professionnel de Serix-sur-Oron sous la plume du militant : de la colonie au bain d'enfants, 1920-1932
Autor: Ruchat, Martine
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-520291>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'INSTITUT AGRICOLE ET PROFESSIONNEL DE SERIX-SUR-ORON SOUS LA PLUME DU MILITANT: DE LA COLONIE AU BAGNE D'ENFANTS, 1920-1932

Martine Ruchat

Une alternative à la prison: la colonie agricole

La colonie agricole et professionnelle de Serix-sur-Oron, ouverte dans le canton de Vaud en 1863, répond à l'article 66 du Code pénal de 1810 stipulant que l'enfant coupable d'un délit, mais *non-discernant*¹, sera interné en maison de correction. Alors que l'enfant coupable *discernant* relève de la prison correctionnelle, l'enfant non-discernant sera placé dans une maison de correction «*pour y être élevé et détenu pendant tel nombre d'années que le jugement déterminera, et qui toutefois ne pourra excéder l'époque où il aura accompli sa vingtième année*»². Au cours du siècle, d'autres types d'enfants y seront envoyés: l'enfant discernant, l'enfant placé administrativement en correction paternelle, l'enfant vicieux, l'indiscipliné et l'abandonné moralement. Après la Première Guerre mondiale, alors que l'effectif de la colonie est en baisse – en 1925, il n'y a plus que 27 garçons pour un établissement qui peut en compter 80 – on accepte des enfants peu problématiques comme celui qui est envoyé par son frère, lequel «*... demande son admission parce qu'il ne peut en faire façon. Il fait des farces et des chicanes, ce qui ne paraît pas grave, cependant le Comité décide de l'accepter*»³.

Cette création n'est pas, à l'origine, du ressort de l'Etat, mais de la philanthropie privée intercantonale. L'idée de cette fondation chemine au cours des années 1850 dans les milieux des sociétés d'utilité publique cantonales et de l'Eglise protestante, en particulier réveillée⁴. Elle est donc une réalisation typique de la bourgeoisie philanthropique. Projet alternatif à l'emprisonnement des enfants, elle est surtout une vaste entreprise de moralisation des enfants de la classe ouvrière et populaire, que l'on peut analyser aujourd'hui

1 C'est-à-dire l'enfant de moins de 16 ans, non conscient du caractère délictueux de l'acte au moment où il est commis et/ou n'ayant pas l'expérience des effets pénaux du délit.

2 *Code des délits et des peines*, Librairie Garnéry, Paris, 1810, art.66.

3 Procès-verbal Comité exécutif, 1930, Archives de l'Institut romand d'éducation, Vaud, p. 55.

4 Le mouvement de Réveil commence en Allemagne avec Philipp Jacob Spener (1635-1791), mais il se poursuit surtout au 18^e siècle avec le piétisme morave et le revivalisme anglo-saxon. La Suisse, comme la France, subit son influence à travers César Malan (1787-1864) et Ami Bost (1790-1874). Voir *Encyclopédie du protestantisme*, Cerf, Paris, Labor et Fides, Genève, 1995.

comme une entreprise d'acculturation aux valeurs bourgeoises chrétiennes. Qui en sont les fondateurs ? Et quels sont leurs objectifs ?

Siègent dans le comité exécutif de Serix des philanthropes convaincus, chrétiens, le plus souvent attachés à l'Eglise libre, soit comme fondateurs d'œuvres de l'Eglise libre vaudoise, soit comme membres de comités et d'associations (Mission intérieure, Alliance évangélique, Société évangélique, Union nationale évangélique), soit encore comme pasteurs ; des patriotes, aussi, engagés sur le plan militaire ; des hommes élus au Conseil municipal, administratif ou au Grand Conseil, libéraux ou conservateurs ; deux membres du comité sont agronomes : Adrien Lecointe, président du comité de Serix pendant les trente premières années et Henri de Mestral qui est, à l'époque, le plus grand propriétaire foncier du canton de Vaud. Genevois, Vaudois, Neuchâtelois, Bernois ou Fribourgeois, tous se distinguent par leur notabilité.

Donner le goût du travail

A visée, dirait-on aujourd'hui, d'insertion sociale et professionnelle, cette « colonie », autrement désignée « maison de correction » ou encore « disciplinaire » est nommée, dès 1926, « institut agricole et professionnel ». L'institut n'a donc pas l'instruction comme mandat premier. L'objectif de l'institution, exposé dans l'article premier de son règlement organique est l'amélioration morale et religieuse des jeunes garçons, dont les mauvais penchants ont résisté à l'action bienfaisante de la famille ou des établissements ordinaires d'éducation. Au cours des ans, et surtout des saisons, l'instruction tient une place variable, mais son caractère obligatoire, décrété par la loi fédérale de 1874, devrait en renforcer le rôle. Celle qui est dispensée à la colonie suit le programme de l'école primaire et est soumise à la Commission scolaire de Palézieux, qui chaque année vient faire passer les examens. L'instruction est du ressort des sous-maîtres et, à lire le journal des directeurs⁵, on comprend la difficulté qu'il y a à trouver des « hommes de qualité », auxquels il est demandé de joindre, à leurs connaissances scolaires et agricoles, l'amour des enfants. Malgré les velléités de recruter de vrais instituteurs, Jacques Tappy, directeur entre 1927 et 1937, engagera successivement un cordonnier, puis un jardinier.

Entre 1863 et 1913, sur 389 enfants en provenance de Genève, seuls quatre suivent des écoles professionnelles (école des métiers, école normale et école militaire), un devient médecin et un autre pasteur. Dans le vaste éventail des métiers embrassés, ceux dont les colons ont eu un avant-goût à la colonie sont plus volontiers poursuivis ; à côté des métiers de l'agriculture (jardinier, domestique, cultivateur, agriculteur, journalier, ouvrier de campagne et horticulteur), ce sont par ordre décroissant, la menuiserie, la serrurerie, le charronnage, la boulangerie et par extension la pâtisserie et la confiserie, la mécanique et la sellerie. Au tournant du siècle, plusieurs rejoignent aussi les fabriques : manufacture de tabac, fabrique de chocolat, de biscuits,

⁵ Voir Ruchat, M. *Les chroniques du mal, Le journal de l'éducation correctionnelle 1850-1918*, Edition passé/présent, Genève, 1998.

horlogerie, manufacture de bougies, fabrique de pâtes, de treillis ou de limes. L'inquiétude des philanthropes d'un déclassement vers le haut, signe d'orgueil, voire d'insoumission sinon à Dieu du moins à leur maître, repérable à la lecture des archives, paraît sans véritable fondement.

La maison de correction : un monde clos

Face au constat de l'emprise à la fois morale et sociale de la bourgeoisie sur les enfants des milieux populaires, j'aurais aimé voir de tels lieux en but à un discours critique du parti communiste voire du mouvement ouvrier. Or, cette réalité n'est pas évoquée, si ce n'est dans deux articles de l'organe du parti communiste genevois pendant les années 1931 et 1932. Mais la recherche devrait être étendue, si tant est que des archives ou des témoignages puissent être réunis sur un objet aussi délicat, parce qu'enveloppé à la fois d'un imaginaire social et de souffrances individuelles.

Les recherches actuelles d'histoire sociale sur les maisons de correction sont avant tout monographiques. Souvent, celles-ci sont réalisées, à l'occasion d'une commémoration, à la demande d'un comité, d'une association, de la direction d'une institution. La monographie descriptive suit généralement un modèle thématique ; par exemple : les bâtiments, les fondateurs, le personnel, l'organisation, le financement, la vie quotidienne, la pédagogie, les punitions, le type d'enfants. Monde clos, le monde des maisons de correction produit aussi des discours en vase clos : documents administratifs de la direction aux services placeurs et réciproquement, rapports annuels vantant les mérites du lieu, des fondateurs et de la pédagogie, journaux institutionnels et comptes rendus de séances du comité. Reste à chercher aussi du côté de la littérature où sont décrites, sous forme d'autobiographies plus ou moins romancées, les années passées dans une maison de correction. Ainsi en est-il des « Hauts murs » d'un Auguste Le Breton, de « Notre-Dame des Roses » de Jean Genet ou des témoignages comme ceux d'Arthur Honnegger, paru en 1976⁶ ou de Raoul Léger, édité en 1997, à propos de la colonie de Mettray en Touraine⁷.

Résister au projet philanthropique

Les documents montrant une résistance au projet philanthropique et pénal de placement des enfants en maison de correction sont rarissimes ; ils relatent des faits individuels, par exemple un père regrettant le placement de son enfant ou venant le rechercher. Seuls les évasions – le retour à la maison – et les multiples actes d'indiscipline voire de rébellion des colons dénoncent un univers disciplinaire, dans lequel les violences physiques et psychologiques ne sont pas rares⁸. En 1871, à Serix, un sous-maître de 20 ans est tué par un colon de 16 ans. En 1884, un jeune colon de 17 ans meurt des suites d'une punition.

6 Honnegger, A., *La redresse*, Edition d'en bas, Lausanne, 1976.

7 Léger, R., « La colonie agricole et pénitentiaire de Mettray. Souvenir d'un colon, 1922-1927. Punir ou éduquer », in *Le travail social*, l'Harmattan, Paris, 1997.

8 Voir Ruchat, M. *L'oiseau et le cachot. Naissance de l'éducation correctionnelle en Suisse romande 1800-1913*, Editions Zoé, 1993.

Quoi qu'il en soit des violences institutionnelles et individuelles, il n'y a pas eu à Serix une révolte des enfants, comme celle de la colonie de Belle-Ile-en-mer sur les côtes bretonnes, laquelle a alimenté l'imaginaire populaire depuis sa fondation en 1880⁹. Reste pour l'historien en mal de documents à créer une fiction, telle celle de Marc Soriano, imaginant la découverte d'un manuscrit relatant une révolte d'enfant¹⁰.

Pourtant, la direction de la colonie de Serix-sur-Oron est, entre 1920 et 1932, plus que jamais confrontée aux évasions constantes, individuelles et collectives des colons (jusqu'à huit). S'y ajoutent les révoltes et les rébellions fomentées par les élèves les plus âgés, comme l'indique le procès-verbal du comité exécutif du 3 mars 1932: «*Du journal de la direction, il y a lieu de retenir que le désir du Comité de voir les tignasses réduites à des cheveux plus courts a rencontré une vive opposition chez certains de nos garçons, opposition qui s'est même manifestée par une sorte de rébellion; il y a eu des vitres cassées. Le principal coupable a été interné aux Croisettes et d'autres ont été punis par des restrictions budgétaires*»¹¹. En 1933, on voit apparaître une nouveauté: les évasions se font à bicyclette et même à motocyclette. De surcroît, pendant la dernière année du mandat de Tappy, c'est une nouvelle difficulté qui se présente du côté de l'instruction: le stagiaire de l'école de diacres tente en l'absence du directeur (au service militaire) un véritable *soviet* qui tourne en émeute: sa femme en aurait perdu quatre kilos!

Si la Suisse romande a eu, comme partout en Europe et au Canada¹², ses maisons de correction, elle ne semble pas avoir connu, comme en France voisine, une campagne contre les bagnes d'enfants. Néanmoins, dans les années trente, deux articles sont rédigés sur cette question, dans le *Drapeau rouge*, le 1^{er} mai 1931 et le 30 janvier 1932. Comment expliquer alors le statut de ces deux textes et le rôle du parti communiste dans cette critique?

Quels sont les déterminants d'une campagne ?

Selon Henri Gaillac, auteur en 1970 d'une somme monographique, *Les maisons de correction*¹³, il faut attendre les années vingt pour qu'en France, les maisons de correction fassent parler d'elles. Pour cet auteur, les années 1920-1936 sont celles de la *fin des bagnes d'enfants* due, en France, où la campagne est particulièrement virulente, aux journalistes. Louis Roubaud, invité par le directeur de l'administration pénitentiaire à mener une enquête afin de faire taire définitivement la légende des bagnes d'enfants, va paradoxalement, mettre le feu aux poudres. Roubaud déclare que ces prétendues

9 Voir le poème de Jacques Prévert, *La chasse à l'enfant* et le film de Gérard Poitou-Weber, *La révolte des enfants*, 1992.

10 Soriano, M., *La semaine de la comète. Rapport secret sur l'enfance au XIX^e siècle*, Stock, 1981.

11 Procès-verbal du Comité exécutif du 3 mars 1932, Archives de l'Institut romand d'éducation (Vaud).

12 Voir la journée d'études «La justice des mineurs, établissements et tribunaux en Europe et au Québec», 8 avril 2000, Anger.

13 Gaillac, H., *Les maisons de correction, 1830-1945*, Editions Cujas, 1991.

écoles professionnelles sont bien des écoles du bagne¹⁴. Le journaliste publie en 1924 chez Grasset le résultat de son enquête: «Les enfants de Caïn». Seule la transformation, par décret, en 1927, des termes de «colonies pénitentiaires» et de «colonies correctionnelles» en «maisons d'éducation surveillée» et «maisons d'éducation correctives» indiquera, de la part de l'administration française, un souci de réforme¹⁵.

Mais il faudra attendre 1934, avec la révolte des enfants de la colonie de Belle-Ile-en-mer et le militantisme du journaliste de Paris-Match Alexis Danan, pour faire bouger et l'opinion publique et l'administration pénitentiaire françaises. L'évasion de 125 pupilles¹⁶ marque le début d'une campagne de presse sur les bagnes d'enfants. En 1934, est créé un comité de lutte contre les bagnes d'enfants et l'exploitation de l'enfance abandonnée, sous l'autorité d'Henri Wallon¹⁷ et de Jean Maitron¹⁸, secrétaire, auquel prend part activement le Secours ouvrier international, créé en 1921. Le Secours ouvrier international est défini comme une organisation d'entraide prolétarienne apolitique par le Ve congrès de l'Internationale communiste. La section suisse est créée en 1930. Cette organisation d'entraide est supprimée en 1935.¹⁹

En 1934, en France, une brochure sur les bagnes d'enfants est éditée à 15000 exemplaires.²⁰ Y a-t-il eu des liens entre le Secours ouvrier français et

14 *Ibid.*, p. 280.

15 *Ibid.*, p. 283.

16 Ce chiffre avancé par Gaillac est minimisé par le jeune historien Mathias Gardet, expert au conservatoire national des archives et de l'histoire de l'éducation spécialisée, lequel parle de 55 pupilles, Communication de Mathias Gardet, «Ker Goat/Belle-Ile: deux centres mythiques», in *Colloque Image de l'enfance et de la jeunesse «irrégulière»*, Paris, 9 décembre 1999.

17 Henri Wallon (1879-1962), professeur de psychologie, pionnier de la psychiatrie infantile. Sa thèse sur l'enfant turbulent est soutenue en 1925. Il appartient depuis son origine (1921) au Groupe français d'éducation nouvelle. Sympathisant du communisme, il se rend en U.R.S.S en 1931, in *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français* publié sous la direction de Jean Maitron, Les éditions ouvrières, Paris, 1989.

18 Jean Maitron (1910-1987) connu aujourd'hui comme le directeur du *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, était dans les années trente licencié d'enseignement supérieur; il était alors surveillant d'internat. En 1931, il adhère au parti communiste. En 1950, il soutient sa thèse d'Etat sur l'histoire du mouvement ouvrier.

19 Un Secours Rouge international est aussi créé en septembre 1922 à l'initiative du 4^e congrès mondial de l'Internationale communiste. «Action caritative humanitaire», il a des objectifs plus politiques. Il organise le soutien matériel, moral et juridique des combattants révolutionnaires emprisonnés, de leurs familles et enfants, ainsi que des familles des combattants révolutionnaires tombés dans la lutte. En 1936, il fonde le comité international pour l'aide en Espagne. Quant à la section suisse, elle est fondée en décembre 1923. Voir Rauber, A., *Histoire du mouvement communiste suisse*, tome I, du 19^e siècle à 1943, Slatkine, Genève, 1997 et Studer, B. *Un parti sous influence. Le parti communiste suisse, une section du Komintern, 1931-1939*, L'Age d'homme, 1994.

20 Communication de Lucien Mercier, «Enfance délinquante et cinéma. La campagne contre les bagnes d'enfants 1934-1939», in *Colloque Image de l'enfance et de la jeunesse «irrégulière»*, Paris 9 décembre 1999.

la section romande sur ce sujet ? En cette matière, l'histoire, française comme suisse, reste encore à faire.

Le bain de Serix

C'est dans le procès-verbal du comité exécutif pour l'année 1932 de l'Institut de Serix que j'ai pris connaissance de l'existence d'un article *méchant et diffamatoire* paru dans le *Drapeau rouge*. Le comité, après une rapide discussion, décide de ne pas y réagir. Du côté de l'institution, l'affaire semble close.

Les années d'après guerre, 1920-1936, sont pour Serix des années à la fois de réaffirmation de l'identité philanthropique de l'éducation correctionnelle et de changements nécessités par l'ouverture de ce lieu clos à de nouveaux professionnels. Le comité a à cœur de rappeler, en 1920, la mission de cette œuvre philanthropique et, en 1924, son caractère religieux. En 1931, c'est l'identité protestante de la maison qui est réaffirmée. C'est aussi dans cette période que la référence militaire se renforce. Le directeur Tappy, ancien élève missionnaire – lequel n'aurait pas pu partir pour l'Afrique pour des raisons familiales – doit aussi appliquer une discipline plus militaire comme le montre cette citation du procès-verbal du comité exécutif du 3 mars 1932 :

« En arrivant on remarque quelque chose d'inusité, les élèves ne travaillent pas mais sont endimanchés en portant en vogue l'uniforme et pour éclaircir ce mystère notre président nous annonce qu'il a donné les instructions voulues à M. Tappy pour qu'une inspection de tous nos pensionnaires soit faite par le Comité. Aussi au coup de sifflet du directeur, ils ne tardent pas à s'aligner sur un rang dans la cour, chaque famille ayant son chef qui la présente au Comité. MM De Cérenville et Decollogny que leur expérience militaire désigne spécialement pour cette besogne passent alors en revue ces garçons, l'un par-devant, l'autre par-derrrière. Pour ce qui est de l'habillement, ils constatent que beaucoup de vestons sont dans un état déplorable et ne valent plus la peine d'être réparés parce que trop usés et il n'y en a pas même assez, preuve en est que plusieurs se présentent en costume civil. La propreté de ces garçons, à part peut-être un ou deux cas suspects, paraît suffisante mais le comité unanime constate que du haut en bas de l'échelle, chacun à Serix a des cheveux trop longs et que l'acquisition d'une tondeuse serait désirable²¹ ».

Deux tendances s'expriment au sein de l'éducation correctionnelle : l'une traditionnelle, l'autre moderniste. Dans la première, on trouve l'éducation familiale, le culte quotidien (évangélique) et la discipline. Dans la seconde : la formation du directeur, la participation à des journées internationales sur la question de l'enfance, le développement de l'enseignement professionnel et les collaborations avec le dentiste du service de l'enfance abandonnée,

21 Procès-verbal du Comité exécutif du 4 février 1932, Archives de l'Institut romand d'éducation (Vaud).

le médecin psychiatre, le juge pour enfants et le diplômé de l'Institut Jean-Jacques Rousseau envoyé en stage à Serix. En 1931, c'est Alice Descoedres²² qui vient donner une conférence sur Ghandi. Dans le procès-verbal du comité exécutif on peut lire: «... en réalité elle a beaucoup plus parlé de Londres! Tout en reconnaissant les bonnes intentions de cette demoiselle très socialisante, le Comité se demande si les idées qu'elle sème dans le cerveau des enfants qui nous sont confiés sont bien celles que nous désirons. M. Tappy s'efforce de tranquilliser le Comité en assurant qu'il n'y a rien de subversif dans la conférence de la dite demoiselle Descoedres.»²³

Un tel lieu clos, à l'écart du monde où sont mis les exclus de la société, force les imaginations. Les bruits courent, les rumeurs circulent, les attaques fusent sur la maison de correction. Y a-t-il une fumée sans un feu? Les enfants qui s'évadent transmettent des informations sur leur vie de disciplinaires. La position est délicate pour le comité, à la fois garant d'une tradition d'éducation correctionnelle – incluant notamment les punitions corporelles – et soucieux, on l'a vu, d'ouverture sur le monde de l'éducation. Faut-il ou non répondre aux bruits calomnieux? En 1918, on fait savoir au Département de Justice et Police que les châtiments corporels ne sont pas de règle à la Colonie et que la nourriture y est abondante. En 1924, une lettre est envoyée au Comité par un sous-maître qui déplore que, dirigée comme elle est, la Colonie ne soit qu'une succursale des Croisette, un vulgaire établissement pénitentiaire pour enfants et que l'éducation et l'enseignement religieux n'y occupent pas la place qu'ont voulu les fondateurs. En 1925, il est demandé à la gendarmerie de ne plus signaler les évasions dans les journaux, publicité qui fait mauvaise impression et qui n'a pas, selon le comité, grande utilité.

C'est par deux fois en mai 1931 et en janvier 1932, que le *Drapeau Rouge*, publie un article anonyme présentant l'institut comme un bagne d'enfants. Le premier est signé «Cadet», le second: «Cellule 7».

... sous la plume du militant

Si entre 1863, date de création de la colonie et les années 1930, le sujet ne semble pas avoir préoccupé le parti communiste genevois, comment comprendre ces soudaines publications? Faut-il y voir l'influence des campagnes de presse françaises qui agitent l'opinion de certains en Suisse romande? Des contacts entre les Secours ouvrier international français et romand ont-ils été pris? Faut-il penser que l'effervescence politique des années trente soit le terreau d'une critique des institutions éducatives bourgeoises (unions chrétiennes de jeunes gens et scoutisme) présentées dans le numéro du 6 septembre 1924

22 D'abord institutrice des classes spéciales à Genève en 1909, puis collaboratrice à l'Institut Jean-Jacques Rousseau, cette psychopédagogue s'est distinguée par ses publications sur le jeu et sur les enfants arriérés. Elle est aussi une militante socialiste et militante pour la paix. Voir Cléopazzo, C., *Alice Descoedres: un humanisme vivant. Etude de la carrière d'une psycho-pédagogue de 1880 à 1948*, Mémoire de licence de la Faculté des Sciences de l'éducation, mars 1996.

23 Procès-verbal du Comité exécutif du 10 septembre 1931, Archives de l'Institut romand d'éducation (Vaud).

comme « *l'hypocrisie pédagogique bourgeoise* » ? La question des bagnes d'enfants est contemporaine de la période de la Troisième Internationale ou Internationale communiste (1919-1943) dont l'objectif est la conquête de la classe ouvrière et l'imposition d'un socialisme scientifique²⁴. Mais est-il possible aujourd'hui de voir un lien entre propagande et défense des colons ?

L'offensive de l'Internationale communiste porte, entre autres critiques, sur celle des institutions éducatives bourgeoises et en particulier des associations sportives. De l'avis des militants, elles accaparent le jeune ouvrier pour le sortir de la lutte de classes. Le militant leur oppose les clubs sportifs dans lesquels « *les brutalités du jeu bourgeois sont exclues avec force, vous y trouverez également une camaraderie sincère qui doit resserrer les liens de la classe ouvrière.* »²⁵ Des sept congrès de l'Internationale communiste qui eurent tous lieu à Moscou entre 1919 et 1943, le troisième, le quatrième et le cinquième semblent avoir donné une place particulière à la jeunesse²⁶. Dans le troisième, le caractère de l'éducation communiste de la jeunesse ouvrière est précisé ; avec le quatrième, l'organisation de masse des jeunes communistes nécessiterait un renforcement de l'éducation et un soutien du Parti, notamment par la presse avec des chroniques destinées à la jeunesse ; quant au cinquième, il adopte, en 1929, le programme de l'Internationale communiste des jeunes, lequel vise l'éveil à la lutte des classes de la grande masse des jeunes travailleurs et l'éducation politique générale²⁷. L'organisation de la jeunesse ainsi que son programme se précise : « *éveiller à la lutte des classes la grande masse des jeunes travailleurs* » ; « *donner une éducation politique générale à ses adhérents* », « *servir d'avant-garde aux jeunes exploités* », « *combattre dans la lutte quotidienne pour les intérêts de la classe ouvrière* »²⁸. En 1921, les résolutions concernant la jeunesse communiste parlent des nouvelles méthodes de l'agitation et de la propagande qui permettraient de conquérir de larges masses de jeunes ouvriers.²⁹ En 1929, le programme de l'Internationale devient un système harmonieux préparant la révolution mondiale.

24 Voir *Les trois internationales, Précis d'histoire*, éditions sociales, Paris, 1955, pp. 57-94.

25 *Le Drapeau rouge*, 6 décembre 1930.

26 Voir « Le 3^e congrès. Résolution sur l'Internationale communiste et le mouvement de la jeunesse communiste », in *Manifestes, thèses et résolutions des quatre premiers congrès mondiaux de l'internationale communiste 1919-1923*, Bibliothèque communiste, Librairie du travail, juin 1934, réimpression en fac-similé, François Maspéro, 1970 et *Programme de l'internationale communiste des jeunes, adopté par le Ve congrès de l'I.C.J et sanctionné par le présidium du C.E. de l'I.C. le 13 mars 1929*, Bureau d'éditions, Paris, 1929.

27 *Le Drapeau rouge*, 9 mars 1929.

28 *Le Drapeau rouge*, 9 novembre 1929.

29 La citation exacte est la suivante : « *Le temps est passé où la jeunesse pouvait se borner à un travail bon pour de petits groupes de propagande, composés de peu de membres. Il y a aujourd'hui, à part l'agitation et la propagande, menée avec persévérance et avec de nouvelles méthodes, encore un moyen de conquérir les larges masses de jeunes ouvriers, c'est de provoquer et diriger les combats économiques* », Résolution sur l'Internationale communiste et le mouvement de la jeunesse communiste, *op. cit.*, p. 137.

L'intérêt porté par les militants communistes à la jeunesse est d'abord celui de sa conscientisation et de son émancipation. Dès 1924, les jeunes apparaissent dans le discours des rédacteurs du *Drapeau rouge* comme les « *enfants des travailleurs* », des « *sacrifiés* » de la crise, des « *exploités* » et des « *esclaves* ». Ces « *jeunes exploités* » sont présentés aussi comme un potentiel de lutte, une force de propagande, une « *armée de pionniers* ». L'éducation est avant tout celle d'un esprit communiste qui s'annonce sous une rhétorique d'appels à l'organisation de la jeunesse et d'invitations à rejoindre les rangs : « *Allons jeunes prolétaires des deux sexes, venez grossir nos rangs* », « *Appel pressant à tous les jeunes exploités : Organisez-vous* », « *Et toi jeune ouvrière, jeune ouvrier, viens à nous ! Avec tes frères et sœurs de misère, viens combattre* ». La jeunesse apparaît alors comme une « *force de combat* », une « *pépinière de ceux qui ont l'avenir entre leurs mains* »³⁰, les jeunes Français sont décrits comme une « *armée de déshérités actifs, ardents, héroïques* »³¹. Dans le *Drapeau rouge* des années 1920-1932, les rubriques en direction de la jeunesse contiennent aussi des exposés sur la doctrine communiste, des témoignages de la vie quotidienne de jeunes ouvriers et ouvrières et des réalisations russes, ou des comptes rendus des congrès de jeunes.

Sous l'influence de l'Internationale des jeunes, une section se crée à Genève. Dès le début de l'année 1931 la rubrique « *Le coin des jeunes* » prend une place plus importante : une demi pleine page. Et le 1er mai de cette même année, une rubrique « *Le jeune travailleur* » occupe une pleine page. A l'objectif de propagande s'ajoute le souci de dénoncer l'exploitation à l'encontre de la jeunesse dans les usines, dans les fabriques, sur les chantiers, dans les magasins, dans les casernes, dans les chantiers de travaux publics pour chômeurs, et pourquoi pas, se demande l'historienne, dans l'institut d'éducation. Ce qui est chose faite dans le même numéro sous le titre « *Les bagnes d'enfants* ».

La rhétorique du bagne

L'effort de propagande en direction de la jeunesse dite exploitée va croiser, dans l'organe du parti communiste, un effort plus général de dénonciation, dès 1929, de différents « *bagnes* » vaudois, qu'ils soient industriels comme la fabrique de chocolat à Chavanne près de Renens, la verrerie de Saint-Prex, ou militaires : la caserne de la Pontaise. A propos de Saint-Prex, l'article est titré « *Au bagne* » : « *Des forçats pour motifs divers sont dans les Etats bourgeois envoyés au bagne. Ils savent pourquoi ils y sont. Mais nous les verriers de St-Prex sommes [...] attachés à cette galère [...]* »³²

Le bagne n'existe plus, en France, depuis 1852. Création du milieu de 18^e siècle (ordonnance royale du 27 septembre 1748), il fut d'abord métropolitain (remplacement des galères à rames par les voiliers, les galériens sont alors internés dans certains ports de guerre comme Brest, Toulon, Rochefort), puis dans les bagnes d'outre-mer, aux colonies, pour les condamnés aux tra-

30 *Le Drapeau rouge*, 12 janvier 1924.

31 *Le Drapeau rouge*, 27 juin 1925.

32 *Le Drapeau rouge*, 14 février 1931.

vaux forcés. Dans son sens hyperbolique, le terme «bagne» signifie séjour où l'on est astreint à un travail pénible, odieux.³³

Dans le discours du *Drapeau rouge*, le bagne apparaît dans cette même acception de lieu où l'on est attaché, à laquelle s'ajoute l'idée d'un lieu où l'on est aussi sous-payé. Avec le bagne d'enfants s'y ajoutent la violence des coups et la violence de la discipline. Ainsi, dans le *Drapeau rouge*, la critique des maisons de correction apparaît être comme le fruit d'une double préoccupation du mouvement: celui de propagande à l'égard de la jeunesse et celui de dénonciation d'une exploitation extrême, à laquelle sont jointes les revendications de la journée de huit heures pour les jeunes ouvriers, de six pour ceux en dessous de 18 ans, d'une augmentation de salaire et des contrats d'apprentissage collectifs. Dès 1930 s'ajoute la revendication des vacances payées (premier congrès des jeunes ouvriers et ouvrières de Suisse). Sous la plume du militant, les jeunes sont des «exploités», des «sacrifiés», des «esclaves», les colons de Serix quant à eux deviennent des «enfants de pauvres» ou des «enfants pauvres», des «révoltés», des «visières cassées» (sic), des «lépreux de la société», des «forçats», la «canaille», la «graine de révoltés».

Par l'usage de l'hyperbole, la dénonciation frise l'insoutenable: les enfants gémissent, souffrent, abrutis par les coups et broyés par la discipline. Les bagnes sont décrits comme d'ignobles prisons, la pourriture du régime, des égouts, des casernes: «Nobles institutions, ignobles prisons dignes de la pourriture du régime, quelles odeurs dégagent vos égouts où dans la putréfaction morale la plus infecte, gémissent, souffrent sans comprendre, abrutis par les coups, broyés par la discipline de fer, avilis par la peur, des milliers d'enfants de pauvres»³⁴. Pour forcer le trait, le militant en appelle à des images inflationnistes et exotiques: les bagnards sont par milliers et comparés à une peuplade nègre: «Comme dans les peuplades nègres affamées par la colonisation, on voit à Serix des enfants chétifs au ventre ballonné, atteints de toutes les maladies que provoque une mauvaise alimentation»³⁵.

Si le discours se fait accusateur, non plus à l'égard des dames de charité, ni de la bourgeoisie, mais de l'Etat exploiteur, il est surtout une propagande pour une alternative au bagne. Comme il en va des clubs sportifs, de l'armée ou des bagnes, l'institution n'est en elle-même pas remise en question. Seule sa nature de classe l'est et demande à être combattue. Dans l'article de 1931, les camps russes constituent l'alternative à souhaiter. Le militant pense-t-il à Anton Makarenko et aux colonies de Gorki ou Djerzinsky, ouvertes respectivement en 1920 et 1927? L'année suivante, dans l'article de 1932, l'alternative est une issue, en quelque sorte, un après-bagne, l'entrée à la Jeunesse communiste. Mais à aucun moment la plume du militant communiste ne va jusqu'à revendiquer la suppression des œuvres philanthropiques et en particulier des maisons de correction. Aucune remise en question du principe

33 *Le Robert, dictionnaire historique de la langue française*, Paris, 1992.

34 *Le Drapeau rouge*, 1^{er} mai 1931.

35 *Le Drapeau rouge*, 30 janvier 1932.

d'éducation corrective et donc de la réalité de l'enfant vicieux, indiscipliné ou coupable. Aucune remise en question du principe de l'éducation philanthropique reprise par l'Etat. Aucune analyse du processus qui amène l'enfant à la déviance.

Or, en avril 1930, un article du *Réveil anarchiste* demande la suppression non pas des bagnes, mais de l'institution qui les remplit, la Chambre pénale de l'enfance; il fait une parfaite démonstration du processus. Lucien Tronchet qui se cache derrière le pseudonyme de « Juvénil »³⁶ et signe l'article intitulé « *Juges d'enfants* » écrit :

« N'a-t-on pas vu des enfants enlevés à des parents trop confiants qui étaient allés se plaindre, pour faire peur, envoyés en Suisse allemande, où ils étaient considérés comme bêtes de sommes par des paysans cupides et inhumains ?

N'a-t-on pas vu des enfants victimes de la férocité du juges et de la bêtise des parents être poussés au suicide ?

N'a-t-on pas vu ces mêmes enfants astreints à des travaux pénibles de 4 heures du matin à 22 heures avec une demi-heure pour les repas, être menés à la cravache ?

Pourquoi cela ? Parce que de pauvres gosses, élevés dans la misère, dans la promiscuité et parfois dans le vice, ont fait quelques légers accrocs à la stupide morale ou légalité bourgeoise.

Il se peut qu'un magistrat qui eût été autre qu'un ancien directeur de pénitencier, aurait été moins rude dans ses sentences. Il n'en reste pas moins que le Tribunal de l'Enfance est une institution abjecte.

Son œuvre est néfaste à tous les points de vue. Elle ne provoque que l'abrutissement ou des sentiments de vengeance parfois des révoltés. Nous en avons les preuves. Les enfants dégénérés par atavisme ou par la mauvaise organisation sociale ont besoin de soins, il est ignoble de les torturer dans leur misère.

*Il faut que le Tribunal de l'Enfance disparaisse. A quand une campagne dans ce sens ? »*³⁷.

Par son objectif essentiel de propagande, le parti communiste aurait-il oublié de faire une analyse sociale des bagnes et même de faire campagne contre eux, oublieux de ceux-là même que la rhétorique communiste invoque : la canaille ?

36 Je remercie Marianne Enckell de m'avoir donné cette information.

37 *Le Réveil anarchiste*, samedi 19 avril 1930, N° 794, Année XXX.

Annexes :

*Extraits de Drapeau rouge,
organe du parti communiste suisse pour la Suisse romande*

De nobles institutions élèvent dans le respect et l'amour de la patrie, afin d'en faire plus tard des citoyens honnêtes, conscients de leurs devoirs, les enfants qui leur sont confiés par l'autorité tutélaire. Telles sont les phrases qui définissent les bagnes d'enfants. Nobles institutions, ignobles prisons dignes de la pourriture du régime, quelles odeurs dégagent vos égouts où dans la putréfaction morale la plus infecte, gémissent, souffrent sans comprendre, abrutis par les coups, broyés par la discipline de fer, avilis par la peur, des milliers d'enfants de pauvres. Holà ! vous autres qui y avez passé ; holà, la canaille, nous y étions bien, hein, dans ces casernes ? Holà les révoltés, les « visière (sic) cassées », qui donc vous a fait ce que vous êtes. Nous sommes les lépreux de la société. Qui nous a inoculé cette lèpre ? Ceux qui, et j'en connais, ont passé leur tendre jeunesse à l'Orphelinat de Lausanne, par exemple, que pensez-vous de ce doux régime ? Coups, humiliation, peur, mauvaise nourriture exploitation sans borne de notre passivité. Et après, à seize ans, à moitié idiots quelques uns sombrent dans la boue, et d'autres révoltés deviennent la canaille. Eh ! oui, nous sommes la canaille, dieu merci. Demandez des comptes à ceux qui nous ont fait ce que nous sommes, à ces nobles institutions. En Russie, il y avait également de jeunes « corrompus ». Après les années de révolution, on raconte même qu'ils formaient des bandes et attaquaient les passant pour les piller.

Où sont aujourd'hui ces jeunes dévoyés. Ils sont dans des camps urbanisés, où ils possèdent une grande liberté, et tous les moyens de devenir d'honnêtes travailleurs.

Ils ont leurs propres dirigeants, leurs cercles éducatifs, leurs clubs sportifs et de récréation. Et tout en oubliant leur ancienne misère, ils participent avec le même enthousiasme à la construction du socialisme que le reste de la population.

Ce n'est qu'après le renversement de la bourgeoisie et l'instauration de la dictature du prolétariat que la misère et la dépravation pourront se transformer en travail et santé.

[signé] Cadet

1^{er} mai 1931

Les bagnes d'enfants

Le canton de Vaud se distingue par sa flicaille de choix, ses arrêtés réactionnaires, ses pénitenciers et il se distingue aussi par ses bagnes d'enfants. Nulle part ailleurs les enfants pauvres sont aussi malheureux. Nous avons parlé en son temps du bagne de Lausanne, où une brute alcoolique terrorisait les pauvres gosses placés sous sa paternelle protection. Nous signalons maintenant à la classe ouvrière la monstrueuse exploitation de l'enfance pauvre à laquelle l'Etat se livre dans l'école agricole professionnelle de Serix.

Des gosses de 7 ans ayant fait une bêtise, commis un petit larcin, ainsi que ceux dont les parents ne peuvent s'occuper, sont envoyés dans cette maison de relèvement pour devenir d'honnêtes citoyens. La Chambre des tutelles de Genève a envoyé là-bas quelques pauvres gamins. Ils y ont tellement souffert que sans avoir été atteints par la propagande révolutionnaire ils sont venus d'eux-mêmes à la Jeunesse communiste, leur organisation de classe.

Jusqu'à 20 ans, les forçats qui entrent à Serix sont sous la domination d'une brute féroce. La nourriture est affreuse et insuffisante. Levés à 6 heures, les élèves de Serix doivent, dès 6 heures du matin, trimer dur sous les coups jusqu'à midi où un pauvre repas – dont ceux qui n'ont pas assez fourni d'ouvrage doivent se passer – leur est servi. Nourriture malsaine, scandaleusement insuffisante. Comme dans les peuplades nègres affamées par la colonisation, on voit à Serix des enfants chétifs au ventre ballonné, atteints de toutes les maladies que provoque une mauvaise alimentation.

L'après-midi, en été, le travail reprend sous la chaleur torride. Journées toujours pareilles, coups, humiliations de toutes sortes voilà le lot des enfants. L'éducation est très soignée à Serix: une demi-journée d'école par jour, l'hiver seulement. On bourre le crâne des élèves avec des passages de l'histoire suisse, des phrases de grammaire; le calcul leur entre dans la tête à coup de trique.

L'instruction religieuse, sans laquelle l'exploitation ne serait pas possible, est seule appliquée d'une façon serrée et suivie. Sous cet abrutissement, auquel seules peuvent avoir le cynisme de se livrer les organisations philanthropiques bourgeoises, les enfants deviennent de pauvres idiots, craintifs et sournois. Il s'en trouve cependant qui se révoltent contre les bandits qui s'acharnent sur eux. Sautant les barrières, ils fuient pour retomber dans les mains de leurs bourreaux. Toujours révoltés, ils sortent la haine au cœur et feront payer cher aux bourgeois leurs années de souffrances.

Et c'est nous, fruits des maisons de relèvement de Lausanne et Serix qui sommes la canaille. Et cette canaille, crapule bourgeoise, c'est votre mort.

Cellule 7

30 janvier 1932

